



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 29 octobre 2014

### **Comité exécutif de la CES des 21-22 octobre: La CES exhorte la nouvelle Commission à convertir mots et promesses en actions réelles, efficaces et adaptées**

Faisant suite à la présentation de Jean-Claude Juncker sur ses orientations politiques pour la prochaine Commission européenne, le Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) demande à la Commission de ne pas décevoir les travailleurs et citoyens européens et de se montrer à la hauteur des objectifs qu'elle s'est fixée.

Comparé au plan de la CES, le programme d'investissement proposé par le nouveau président de la Commission, Jean-Claude Juncker, n'est pas suffisamment ambitieux. Les 300 milliards d'euros évoqués sont loin en-dessous des estimations de la CES concernant le niveau d'investissement nécessaire. Le plan de la CES pour mener l'Europe sur une nouvelle voie se base quant à lui sur un plan d'investissement annuel de 2% du PIB de l'UE, pendant dix ans. La CES est toujours en attente des détails concrets du « paquet pour l'emploi, la croissance et l'investissement » de M. Juncker pour voir s'il a le potentiel pour générer de vrais résultats ou si, à l'instar du « Pacte pour la croissance et l'emploi de 2012 », il se révélera insuffisant.

Dans le cadre du Semestre européen et de l'Examen annuel de la croissance (EAC) 2015, le Comité exécutif a également adopté les priorités de la CES. La CES demande à ce que l'EAC 2015 donne enfin la priorité à un programme européen d'investissement pluriannuel solide et ambitieux, qui se base sur un agenda favorisant les emplois de qualité et reconnaissant le rôle des salaires comme moteur pour la demande, l'investissement et l'emploi et qui abandonne la politique de dérèglementation structurelle. La CES a systématiquement appelé les décideurs politiques européens à changer de cap en les mettant en garde contre les conséquences négatives d'une telle politique, et prévenu que l'accent mis sur l'austérité, même présentée sous forme d'« assainissement budgétaire axé sur la croissance », entraverait la reprise économique de l'Europe et prévaudrait sur les priorités sociales.

Dans le contexte du sommet européen de l'UE sur les objectifs climatiques et énergétiques, la CES a adopté une résolution sur le paquet « énergie-climat 2020-2030 ». Pour la CES, le cadre énergie-climat 2020-2030 doit comprendre les éléments permettant de provoquer une transition bas carbone qui soit à la fois compatible avec les objectifs de réduction des émissions à l'horizon 2050 et créatrice d'emplois.

SECRÉTARIAT EUROPÉEN COMMUN  
DE L'OGBL ET DU LCGB A.s.b.l.

R.C.S. Luxembourg F.9212.  
40, bd Napoléon 1<sup>er</sup> • L-2210 Luxembourg • Téléphone: 29 68 94-1  
Téléfax: 40 63 61 • E-mail: info@secec.lu • www.secec.lu



Le Luxembourg était représenté au Comité exécutif de la CES par Jean-Claude Reding, président de l'OGBL, le LCGB et par Lena Batal, chargée de mission du Secrétariat européen commun de l'OGBL et du LCGB Asbl.